

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sauvons les emplois aidés !

Lyon, le 15 septembre 2017

A l'heure où les formes traditionnelles de l'emploi, du salariat, de la solidarité nationale sont bouleversées, le devoir des responsables politiques est d'encourager les pistes d'avenir tout en garantissant aux individus **épanouissement, protection et perspectives d'émancipation**.

Nous voulons une société qui accepte et encourage les activités non lucratives, au service de **l'intérêt général**, qui contribuent à « **faire société** » : les métiers de l'économie sociale et solidaire, de la transition écologique, de la culture, de l'action sociale, de la santé, de l'aide aux personnes âgées, de l'encadrement éducatif et périscolaire, de l'accès au sport, etc.

Ces pans importants de notre économie sont de plus en plus plébiscités par les habitant.e.s, soucieux de la préservation de la planète, de la prise en compte de l'Autre, et du sens donné au parcours d'une vie.

Les « **emplois aidés** » sont, de fait, un **outil essentiel** à la réalisation de ces activités. Ils améliorent immédiatement les conditions de vie de leurs bénéficiaires : en leur distribuant du pouvoir d'achat et des droits sociaux, en leur permettant d'acquérir des savoirs-faire professionnels, en leur proposant une voie d'entrée et de **formation** à certains métiers, en leur redonnant un sentiment d'utilité et d'appartenance à la société, en brisant momentanément le cercle vicieux du chômage et de l'exclusion.

Ils ont aussi un impact positif incontestable pour les structures accueillantes (équipes étoffées et proposition d'activités supplémentaires).

De nombreux acteurs du 1^{er} utilisent ce dispositif, acteurs déjà durement éprouvés par la sortie de notre territoire du périmètre « politique de la ville » et l'arrêt des contrats CUCS en 2016. La fin des « emplois aidés » condamnerait plusieurs d'entre eux, asséchant durablement notre fragile écosystème, aux dépens de l'offre éducative, sociale, culturelle, sportive, etc, de notre arrondissement.

Envisager la disparition pure et simple des « emplois aidés », et donc la catastrophique destruction de ces secteurs, est un non-sens total. **Appliquée en l'état, la mesure serait le plus grand plan social de ces dernières années à l'échelle du pays.**

Les élu.e.s du 1^{er} arrondissement appellent le gouvernement à prendre conscience de son erreur et à revenir sur sa décision, **tout en étudiant une solution de remplacement pérenne à ces statuts précaires au bénéfice de tous.**

Quelques chiffres

Dans le 1^{er} arrondissement, sur un échantillon représentatif de **10 associations** du champ de l'économie sociale et solidaire et de la culture, **16 postes** indispensables au fonctionnement de leur structure sont en péril.

76% des structures interrogées par le SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants) indiquent que leur projet est mis en péril par la disparition des contrats aidés

74 % des bénéficiaires de contrat aidé considère que le dispositif leur a permis de se sentir utile et de reprendre confiance (source : DGEFP)

79 % des contrats aidés ont bénéficié à des jeunes peu ou pas diplômés

2,4 milliards d'euros : la facture globale des contrats aidés en 2017 s'élève à 2,4 milliards d'euros (source : DGEFP)

22,7 milliards d'euros : le coût du CICE pour les finances publiques en 2017 (source : DGEFP)

Les élu.e.s Lyon Citoyenne et Solidaire
du 1^{er} arrondissement de Lyon